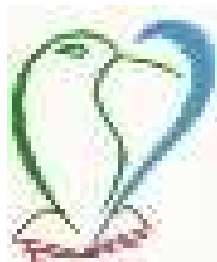


N
A
T
U
R
E



C
U
L
T
U
R
E

LE COURRIER

Août 2019

ARRAYE ET HAN
Cœur de Seille

Le mot du maire

La fin de semaine dernière a été marquée par un nouveau cambriolage, samedi en pleine journée, des cambrioleurs ont été jusqu'à déplacer un coffre-fort de 200 kilos en pleine rue ... Plus que jamais nous devons être vigilants et solidaires pour notre sécurité. Vous découvrirez dans les pages suivantes l'opération voisins vigilants, une démarche participative et responsable qui repose sur la participation de tous.

D'important travaux vont concerner notre commune dans les jours à venir. A commencer par l'aménagement du carrefour de la D 913, un projet qui est demandé et attendu depuis plusieurs années et qui est aujourd'hui dans les priorités du Département sur le secteur de Pont à Mousson. Le nouveau carrefour comprendra deux files avec un « tourner à gauche » pour de Nancy se diriger vers Jeandelaincourt et inverse pour aller de Nomeny vers Arraye et Han. Des ilots centraux matérialiseront les dérivations de voies pour une meilleure sécurité.

Cette année devrait aussi marquer le démarrage des travaux pour le très haut débit Internet. 175 foyers seront reliés pour l'été 2020. A l'échelle de notre territoire, c'est une participation financière de 800 000 euros de la communauté de communes qui complète l'engagement de la Région Grand Est.

Enfin, j'ai pensé qu'il était important de vous faire un point précis sur la situation financière de notre commune. En effet, le conseil depuis deux ans a pris les décisions courageuses pour assurer un avenir serein et limiter les mauvaises surprises : maîtrise des dépenses, réduction de l'endettement et ajustement de la fiscalité. Nous avons retrouvé un confort de gestion et une capacité à assurer de nouveaux investissements. Pour en savoir plus et en toute transparence, les chiffres et les tableaux d'analyses seront en ligne sur notre site Internet.

A tous, je vous souhaite, avec tous les membres du conseil municipal, une belle rentrée.

Le Maire

Philippe ARNOULD

Démarrage des travaux d'aménagement du carrefour de la D 913

Les travaux d'aménagement en « tourner à gauche » du carrefour de la D 913 commenceront le 26 août pour une durée de trois mois. Un plan de déviation nous a été transmis par le Conseil Départemental, nous vous le présentons ci-dessous. Une dérogation spéciale pour les transports scolaires a été négociée avec l'entreprise pour éviter des horaires trop décalés aux enfants. Les bus pourront exceptionnellement franchir la zone de travaux.

La RD 70 sera fermée du RD 70^e au RD 913 :

- **Déviations nord : les usagers venant d'Arraye et Han devront emprunter la déviation suivante : RD 70 e (Ajoncourt) puis la RD 21b (Fossieux), RD 21 (Aulnois sur Seille) puis RD 45, RD 45a et enfin RD 913 (idem dans les deux sens)**
- **Déviations sud : les usagers venant d'Arraye et Han devront emprunter la déviation suivante : RD 70 Armaucourt, puis RD 90 et enfin RD 913 (idem dans les deux sens)**
- **Déviations ouest : les usagers venant de Jeandelaincourt devront suivre la déviation par la RD 913 direction Bouxières aux Chênes, puis RD 90 Armaucourt (déviations sud)**

La plus grosse partie des opérations de terrassement se situera du côté Arraye et la D70 sera fermée, empêchant l'accès à la D 913 pendant une longue période. Exceptionnellement, par arrêté municipal, **la rue de la Louvière sera remise en double sens pour les habitants d'Arraye pendant la durée des travaux. La route sera à vitesse limitée à 50 Km/h.** Cette route étant étroite et de mauvaise qualité, il vous est demandé d'être prudents et de respecter les riverains et les autres usagers.

Internet et démarrage des travaux de la fibre pour le haut débit

La communauté de communes a validé la convention de financement pour la réalisation du réseau de très haut débit piloté par la Région Grand Est. C'est un effort de plus de 800 000 euros pour notre territoire. Chaque prise coûte 100 euros à la communauté de communes de Seille et Grand Couronné. Pour notre commune, c'est 175 branchements. La période de démarrage des travaux est prévue pour Août 2019.

Pour donner quelques repères, le pilotage technique est assuré par la Région Grand Est en association avec les Départements de la région hors Alsace et Moselle. C'est un travail sur cinq années et demie pour un montant de 250 millions d'euros. L'opérateur technique est Losange.

Travaux de sécurité routière dans le village

Ce projet prend bien du temps, tant il est difficile de boucler le budget et notamment obtenir les subventions demandées. A ce jour, sont acquises les aides de solidarité du Département et la DETR (aide de l'Etat). **Il reste encore en attente une subvention conséquente, 40 % du coût des travaux,** il s'agit des allocations versées sur le fonds des amendes de police. L'instruction se passera au mois de septembre. Le conseil municipal statuera selon le résultat obtenu.

Sachez qu'entre temps et à la demande du conseil municipal, **un radar a été placé** pendant une semaine fin juin en entrée de village, rue de Lunéville en direction d'Armaucourt. **57 % des** véhicules roulent à plus de 50 Km/h, et dans les deux sens en entrée et en sortie de village. Les chiffres relevés

permettront au maire, avant le démarrage des travaux de sécurisation de voirie, de collaborer avec la Gendarmerie pour sanctionner les chauffards irresponsables.

Opération voisins vigilants

Une convention est signée avec les services de l'Etat pour accélérer les interventions de la Gendarmerie en cas de menace de cambriolages et autres délits. 20 habitants se sont mobilisés pour assumer une fonction de **référénts sécurité** : ils ont pour mission d'alerter le 17 qui positionnera rapidement une patrouille en proximité. Leurs coordonnées sont identifiées par les services d'urgence et ils ont été formés pour fournir les informations pertinentes aux Gendarmes. N'hésitez pas à prendre contact avec eux, **notre sécurité est une action collective, et votre vigilance notre meilleur atout face à des professionnels bien organisés.**

Les voisins vigilants :

ARNOULD Philippe	BALANZA Brigitte	BERRY Anne Marie	BERRY Bernard
BRETON Evelyne	BRETON Christian	CHAMPIGNEUL Etienne	CHAMPIGNEUL Claude
COLOMBAT François	DUBERNET Thierry	FERRY Livier	FILHO Véronique
GEOFFROY Arnaud	KUBLER Nathalie	LEBLANC Anne	LEMOINE Anthony
LEMBERGER Emilie	MONTAGNON Louis	ORY Denis	ROUSSELOT Christine

Une photo de l'équipe référénts et une carte seront disponibles sur le site Internet pour mieux identifier votre contact proche de chez vous.

Situation financière communale

Monsieur le trésorier d'Essey Les Nancy nous a transmis en cette fin de printemps un rapport détaillé sur la situation financière et fiscale de notre commune. Ce rapport sera publié sur notre site Internet.

Globalement la situation financière de notre commune s'est améliorée grâce à trois lignes fortes de l'action municipale :

- **Une maîtrise des dépenses** avec un taux de réalisation de 96,60 % des dépenses prévues au budget. Les charges générales (petits matériels, entretien, chauffage, électricité et assurances, ...) représentent 13 % du budget, elles étaient proches de 20 % en 2014. Les charges de personnel sont à 16 %, en retrait là aussi par rapport aux années précédentes. Les charges de gestion courante et notamment la participation aux syndicats scolaires pèsent 39 % sur le budget, nous avons retrouvé l'équilibre des années passées ; en 2017, ces charges ont représenté jusqu'à 53 % de nos dépenses. Reste en solde les charges financières liées aux emprunts qui sont insignifiantes. Les 30 % restant sont des charges dites d'ordre, c'est-à-dire des réajustements comptables (amortissements, cessions de biens, ...)
- **Une baisse de l'endettement** avec la fin de l'opération immobilière rue du château et la vente de l'école de Han. De 32 500 euros de remboursement de la dette, nous revenons à un niveau de 5 500 euros annuels (emprunts liés aux travaux de voirie). Sachant que l'ensemble des parcelles ayant été vendues, l'opération est neutre sur le plan financier, néanmoins le temps de retour sur investissement nous a contraint à des écarts tendus entre remboursement des emprunts et encaissement des ventes. Sachez que l'endettement

calculé par habitant à Arraye et Han est de 212 euros, la moyenne départementale est à 434 euros soit plus du double.

- **Un réajustement fiscal mesuré.** Les taux d'imposition ont été relevés pour nous permettre une plus saine gestion du budget communal et de conserver une autonomie dans les décisions, notamment pour les investissements. **Les dotations de l'Etat**, notamment la DGF, est passée de 33 400 euros en 2014 à 26 157 euros en 2018, alors que notre population évoluait dans cette même période de 343 habitants à 360, cette démographie a évité une chute plus brutale des aides de l'Etat. En matière fiscale, et malgré les hausses votées, les taux restent bien inférieurs aux moyennes, en 2018 :

Taxes	Arraye et Han	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	6,94	8,84
Taxe foncière bâti	7,33	9,52
Taxe foncière non bâtie	17,64	21,45

Notre capacité d'autofinancement (résultat de fonctionnement – remboursement des dettes en capital) est passée de – 43 750 euros en 2016 à – 12 700 euros en 2018, en 2019 nous repasserons en positif. **La trésorerie de notre commune est, en fin 2018, de 45 300 euros.**

Rappel de quelques règles sur les activités de bricolage et sur les feux

Les horaires pour les travaux susceptibles de provoquer des nuisances sonores sont régis par arrêté municipal en date du 06 avril 2007, affiché en mairie. Pour rappel, les horaires sont de 8h à 12h et de 14h à 19h tous les jours et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Pour rappel, les feux sont aussi interdits par arrêté préfectoral. Une tolérance est néanmoins acceptée si les conditions ne portent aucune nuisance au voisinage. La Gendarmerie peut être sollicitée en cas d'abus ou de gêne à l'environnement.

Divagation d'animaux

Pour rappel, nous disposons depuis deux ans d'un service de fourrière animale, compétence transférée de la commune à l'intercommunalité. En cas d'errance d'un animal, vous pouvez contacter le maire et les adjoints pour mettre en place une intervention.